



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

Réservé
au
Moniteur
belge

19118972

27 AOUT 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0475 554 277

Dénomination(en entier) : **AIRINC EUROPE**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société privée à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Rue de la Grosse Tour 3 - 1000 Bruxelles****Objet de l'acte : Démission - Nomination - Pouvoirs**

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28/06/2019 :

Après délibérations, l'assemblée adopte les décisions suivantes :

Prise de connaissance de la démission de Monsieur Steven Brink, en qualité de gérant

L'assemblée prend acte de la démission de Monsieur Steven Brink, (domicilié aux Etats-Unis, MA02116 Boston, Dartmouth Street 20), en qualité de gérant, et ce avec effet à compter de ce jour.

Nomination d'un nouveau gérant

L'assemblée décide de nommer en qualité de gérant au sein de la société, et ce, pour une durée indéterminée :

- Madame Lisa Reilly, domiciliée à 36 Building Brook Road, Walpole, Massachusetts 0281.

Sauf décision contraire de l'assemblée générale, le mandat de gérant de Madame Lisa Reilly sera exercé à titre gratuit.

Pouvoirs

L'assemblée décide de donner tous pouvoirs à Monsieur Michael Kopec, Monsieur Diego Gaspar, et tout autre collaborateur/staff de Deloitte Accountancy SCRL, sis Aéroport National Bruxelles 1J à 1930 Zaventem, Belgique. Chaque mandataire a le pouvoir, agissant conjointement ou individuellement et chacun avec le pouvoir de substitution, au nom et pour le compte de la société, d'assurer les formalités nécessaires auprès du greffe compétent en vue de la publication des présentes décisions aux Annexes du Moniteur belge. Plus particulièrement, chaque mandataire est compétent pour signer les formulaires de publication et déposer les formulaires de publication au greffe. En plus, chaque mandataire est compétent pour accomplir toutes les démarches auprès d'un guichet d'entreprises.

Diego Gaspar,
Mandataire

Documents déposés :

- Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28/06/2019 ;
- Copie recto-verso du passeport de Mr. Steven Brink ;
- Copie recto-verso du passeport de Mme Lisa Reilly, et preuve de sa résidence à l'étranger ;
- Attestation du déposant et copie recto-verso de sa carte d'identité.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/09/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).